

30 mai 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, envoyée aux militaires français, sur la réforme de la Défense, le 30 mai 2008.

Dès ma prise de fonction et comme je m'y étais engagé, j'ai lancé une réflexion très large sur notre stratégie de défense et de sécurité nationale pour les quinze ans à venir. Il s'agit d'identifier les capacités que nous devons détenir pour assurer la sécurité des Français, défendre nos intérêts stratégiques, respecter nos alliances et assumer nos responsabilités internationales. C'est la première des missions du président de la République et chef des armées.

Ces impératifs sont à l'origine de votre engagement au service de la Nation. Ils ont une traduction concrète sur votre métier, sur la façon dont vous l'exercez et sur votre vie quotidienne.

Parce que vous êtes les premiers concernés, il m'a semblé important de m'adresser personnellement et directement à vous pour expliquer la démarche de modernisation que nous avons entreprise.

Un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale est sur le point d'être adopté. J'ai confié la responsabilité de ces travaux à une commission pluraliste réunissant des personnalités de tous horizons professionnels et politiques, y compris bien sûr des armées.

Les conclusions de ces travaux décrivent un monde qui a profondément évolué sous l'effet de la mondialisation. Un monde pas nécessairement plus dangereux mais un monde plus incertain dans lequel des armées modernes, polyvalentes, équipées et entraînées sont une garantie indispensable pour la France. Un monde dans lequel l'Europe de la défense doit affirmer ses ambitions. Un monde dans lequel la séparation traditionnelle entre sécurité intérieure et sécurité extérieure s'est estompée. Nous devons donc désormais avoir une vision plus globale de notre sécurité.

Pour tenir compte de ce nouveau contexte, nous devons poursuivre les efforts d'adaptation de nos armées. Une réforme de grande ampleur sera mise en oeuvre. Le ministère de la Défense, comme tous les autres ministères, s'est lancé dans une révision générale de son organisation et de son fonctionnement. Il s'agit d'améliorer l'efficacité de chaque ministère en utilisant mieux les moyens dont il dispose. Cette réforme se traduira, pour la défense, par le regroupement de nos bases et de nos régiments, par des économies sur le soutien et par des réductions d'effectifs. Ces marges de manoeuvre permettront de satisfaire l'objectif prioritaire : l'équipement et la protection des forces en opérations. Elles renforceront nos capacités opérationnelles.

Cette réforme a été longtemps repoussée. J'ai la certitude qu'elle est porteuse d'une grande ambition pour nos armées. Je veux la mettre en oeuvre et c'est pourquoi j'ai déjà décidé que les économies dégagées seront intégralement réinvesties dans la défense, d'une part au profit de la condition du personnel, d'autre part dans la modernisation et le renouvellement de vos équipements. Le budget de la défense ne baissera pas.

Le temps pris pour mener ces travaux est le gage du sérieux avec lequel ils ont été conduits.

Tous les aspects de cette réforme et de ses conséquences ont été approfondis : les hypothèses d'engagement et la localisation probable de ces engagements, les capacités dont nous devons nous doter, notre ambition pour l'Union européenne comme notre place au sein de l'OTAN, la place de chaque catégorie de personnel dans la défense comme celle des armées dans la Nation. Le 17 juin, je présenterai à trois mille d'entre vous les grandes décisions que j'aurai prises pour notre stratégie de défense et de sécurité nationale pour les quinze ans à venir. Compte tenu de l'importance de la réforme qui sera engagée, qui exigera la mobilisation de chacun, il me semble

L'importance de la réforme qui sera engagée, qui exigera la mobilisation de chacun, il me semble utile que vous puissiez également suivre cette intervention qui sera retransmise dans les médias. Début juillet, vous serez informés des modalités de mise en oeuvre de mes décisions, qu'il s'agisse du format des armées, des matériels dont elles seront dotées, de l'implantation de leurs unités et des indispensables mesures d'accompagnement de cette réforme. Je fais confiance à Hervé Morin pour la mener.

En la matière, le ministère de la Défense s'est toujours comporté de façon exemplaire.

L'efficacité dont vous avez fait preuve pour conduire la professionnalisation en témoigne. Je vous fixe un nouvel objectif, celui de parachever la réforme de 1997 et d'adapter notre défense au XXIème siècle. J'ai conscience que cette nouvelle étape est ambitieuse et qu'elle sera exigeante. Elle sera aussi exigeante pour les Français, qui continueront de consentir un effort budgétaire considérable pour leur défense. Mais elle est nécessaire pour que la France conserve un outil de défense et de sécurité nationale à la hauteur de ses ambitions et du devoir qu'elle a d'assurer la sécurité de tous les Français.

Que ce soit en France ou sur des théâtres d'opérations, j'ai déjà rencontré un grand nombre d'entre vous. Je sais le sens de l'intérêt général et la discipline intellectuelle qui vous animent. Je sais la fierté que vous avez de servir votre pays. J'ai vu la volonté que vous aviez de conduire à leur terme les missions qui vous sont confiées. Vous avez toute ma confiance. J'ai la certitude qu'ensemble, nous saurons relever ce nouveau défi.